

Résultats par traverso

Traverses exploitées par la STQ

Les travaux à exécuter (calé sèche, réflexion des quais, dragage, etc.) peuvent différer d'un exercice à l'autre, ce qui explique la majorité des écarts observables. Ainsi, les importants investissements réalisés en 2013-2014 aux traverses Québec-Levis et Matane-Baie-Comeau-Godbout pour les calés sèches et la réflexion des quais n'ont pas été réitérés cette année. À l'inverse, les dépenses ont été plus élevées en 2014-2015 aux traverses L'Isle-aux-Coudres-Saint-Joseph-de-la-Rive et Sorité-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola par suite de travaux de calé sèche devenus nécessaires.

Les frais non imputables correspondent aux dépenses du NM Félix-Antoine-Savard pour les 73 jours où le navire n'a pas été en service au cours de la dernière année. Lorsqu'il est affecté à une traverso, ses frais sont attribués à la traverso qui l'utilise.

Traverses exploitées en partenariat

Les coûts de transport aérien en 2014-2015 ont été légèrement supérieurs à ceux de l'exercice précédent, en raison du recours à ce type de transport pendant l'arrêt technique du NM Van-Quinn à l'île d'Entrée au printemps 2014 et des conditions de glace sévères à la traverso Île d'Entrée-Cap-aux-Meules à l'hiver 2015. Par ailleurs, les coûts associés aux traverses et aux dessertes maritimes durant l'exercice ont été inférieurs à ceux de 2013-2014, deux contrats d'exploitation en partenariat ayant notamment pris fin le 31 mars 2014 à la traverso Harrington Harbour-Chevery.

RÉSULTATS PAR TRAVERSE AVEC LES PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES			
	2014-2015	2013-2014	VARIATION
TRAVERSES EXPLOITÉES PAR LA STQ			
Sorité-Tracy	5 902 809 \$	5 056 191 \$	546 618 \$
Québec	7 617 126	6 624 342	(2 007 216)
L'Isle-aux-Grues	2 901 159	2 912 746	(11 587)
L'Isle-aux-Coudres	9 420 841	6 215 996	1 204 843
Tadoussac	14 622 124	14 756 227	(133 903)
Le-Vent	3 390 925	-	3 390 925
Matane	9 170 423	10 442 992	(1 272 569)
Harrington Harbour	1 023 498	-	1 023 498
Rivière-Saint-Augustin	2 666 389	2 913 955	(348 566)
Frais non imputables	615 220	314 606	300 614
Revenus de placements non distribués	(824 522)	(947 602)	123 080
	56 305 002	53 488 327	2 816 675
TRAVERSES ET DESERTES MARITIMES EXPLOITÉES EN PARTENARIAT			
Contrats d'exploitation			
Traverses adriennes	780 026	661 362	118 664
Traverses et dessertes maritimes	30 288 240	31 125 773	(837 533)
	31 068 266	31 787 135	(718 869)
Autres dépenses nettes des revenus			
	6 387 085	7 391 282	(1 004 197)
	37 455 351	39 178 417	(1 723 066)
	93 760 353 \$	92 666 744 \$	1 093 609 \$

RÉSULTATS PAR TRAVERSE

Traverses exploitées par la STQ

Depuis janvier 2013, la traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny est exploitée par le personnel de la STQ. Tous les résultats financiers de cette traverse sont donc désormais présentés à la section des traverses exploitées par la STQ.

D'un exercice à un autre, l'envergure des travaux exécutés dans les différentes traverses (cale sèche, réfection des quais, dragage, etc.) justifie en grande partie les écarts entre les données comparatives. Cette année, l'écart favorable de plus de 4 millions de dollars enregistré à la traverse de Matane s'explique par la baisse des investissements en entretien et en cale sèche pour le *NM Camille-Marcoux*.

La deuxième année d'exploitation de la traverse de la rivière Saint-Augustin par la STQ a été celle des premiers versements du remboursement de ses emprunts pour l'aéroglesseur *L'Esprit-de-Pakuashipi* et les infrastructures terrestres. Ces investissements représentent 850 000 \$, soit la presque totalité de la variation de 1 million de dollars observée pour cette traverse.

Les frais non imputables correspondent aux dépenses du *NM Félix-Antoine-Savard* pour les 52 jours où le navire n'a pas été en service au cours de la dernière année. Lorsqu'il est affecté à une traverse, ses frais sont attribués à la traverse qui l'utilise.

	RÉSULTATS PAR TRAVERSE AVANT LES PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES		
	2013-2014	2012-2013	VARIATION
TRAVERSES EXPLOITÉES PAR LA STQ			
Sorel-Tracy	5 056 191 \$	5 095 284 \$	(39 093) \$
Québec	9 824 342	9 106 514	717 828
L'Isle-aux-Grues	2 912 746	-	2 912 746
L'Isle-aux-Coudres	8 215 998	8 580 120	(364 122)
Tadoussac	14 755 237	14 525 866	229 371
Matane	10 442 992	14 718 486	(4 275 494)
Rivière Saint-Augustin	2 913 955	1 915 880	998 075
Frais non imputables	314 868	763 686	(449 018)
Revenus de placements non distribués	(947 802)	(965 242)	17 440
	53 468 327	53 720 594	(232 267)
TRAVERSES ET DESSERTES MARITIMES EXPLOITÉES EN PARTENARIAT			
Contrats d'exploitation			
Traverses et dessertes maritimes	31 125 773	26 633 737	4 492 036
Transport aérien	661 392	1 110 675	(449 283)
	31 787 165	27 744 412	4 042 753
Autres dépenses nettes des revenus	7 391 282	8 501 917	(1 110 635)
	39 178 447	36 246 329	2 932 118
	92 666 774 \$	89 966 923 \$	2 699 851 \$

TARIFICATION DES SERVICES EXPLOITÉS PAR LA STQ

Dans le cadre de son budget 2009-2010, le gouvernement du Québec a fait connaître sa nouvelle politique de financement des services publics, s'adressant à tous les organismes publics offrant des biens et des services aux citoyens. Cette politique vise à améliorer, par de meilleures pratiques tarifaires, le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité, la pérennité et l'accessibilité.

Dans son ensemble, l'application de cette politique s'articule autour de cinq actions, dont la fixation et l'indexation annuelles des tarifs, et ce, notamment à partir de la cible d'autofinancement établie.

Les tarifs de la STQ sont révisés annuellement en fonction de diverses variables, telles que les facteurs sociaux, la concurrence, l'uniformisation de la tarification et le taux d'indexation applicable. Ce dernier, publié chaque année par le ministère des Finances, correspond à l'indice des prix à la consommation du Québec, excluant l'alcool et le tabac. Pour l'année 2012, le taux d'indexation a été établi à 2,66 %. Les tarifs de la STQ mis en vigueur le 1^{er} avril 2012 représentaient une augmentation moyenne de 5,8 % par rapport à ceux de 2011-2012, ce qui tient compte à la fois du taux d'indexation et du mécanisme de rattrapage appliqué sur certains tarifs^[26].

Parmi les traverses exploitées directement par la STQ, trois sont soumises à une tarification : Sorel-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola, Québec-Lévis et Matane-Baie-Comeau-Godbout. Quant aux traverses L'Isle-aux-Coudres-Saint-Joseph-de-la-Rive, rivière Saint-Augustin et Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, elles sont gratuites en vertu du décret sur la gratuité n° 853-89 du 31 mai 1989.

À l'exception de celui atteint à Sorel-Tracy, les taux d'autofinancement des traverses de Québec et de Matane sont inférieurs à ceux de l'exercice précédent, en raison des coûts des cales sèches et de l'entretien des navires, qui se sont avérés plus élevés cette année.

La méthode utilisée pour calculer le taux d'autofinancement est l'une de celles proposées au Plan d'affaires quinquennal préparé par la STQ, conformément à la décision du Conseil des ministres du 20 avril 2011. Le choix définitif de la méthode de calcul et celui de la cible d'autofinancement s'y rapportant seront déterminés dans le cadre des travaux de révision de la politique tarifaire et du plan d'optimisation des ressources.

Résultats relatifs aux niveaux d'autofinancement en 2012-2013

TRAVERSES ^[26]	REVENUS DE TARIFICATION	COÛTS DES SERVICES ^[27]	TAUX D'AUTOFINANCEMENT
Sorel-Tracy	5 822 928 \$	7 334 443 \$	79,4 %
Québec	5 163 312	10 074 210	51,3 %
Matane	8 911 897	19 115 869	46,6 %
Tadoussac	s. o.	11 192 753	-
L'Isle-aux-Coudres	s. o.	5 745 669	-
	19 898 137 \$	53 462 944 \$	37,2 %

^[26] Pour certains organismes publics du gouvernement du Québec, la tarification de maints services était demeurée inchangée depuis plusieurs années, alors que les coûts de prestation de ces mêmes services avaient augmenté, comme ce fut le cas pour la STQ entre 2002 et 2005. Dans de tels cas, un mécanisme de rattrapage a été prévu.

^[27] Excluant la traverse de la rivière Saint-Augustin.

^[28] Les coûts des services utilisés pour calculer la cible d'autofinancement sont composés des dépenses de transport (carburant et main-d'œuvre, notamment) et des dépenses des navires (entretien et réparation, entre autres).

RÉSULTATS PAR TRAVERSE

Traverses exploitées par la STQ

L'ampleur variable des travaux exécutés aux différentes traverses d'un exercice à l'autre (cales sèches, réflexion des quais, dragage, etc.) explique la plupart des écarts relevés dans les données comparatives. Ainsi, les nombreux investissements d'entretien et de cale sèche pour le navire de la traverse de Matane et les deux cales sèches des navires affectés à la traverse de Tadoussac justifient principalement les variations négatives constatées pour ces traverses. À l'inverse, les importantes dépenses engagées en 2011-2012 pour le quai de Saint-Joseph-de-la-Rive se traduisent, en regard des travaux plus habituels effectués en 2012-2013, par une différence positive pour la traverse L'Isle-aux-Coudres-Saint-Joseph-de-la-Rive.

Quant aux frais non imputables, ils correspondent aux dépenses du NM Félix-Antoine-Savard pour les 110 jours où le navire n'a pas été en service au cours de la dernière année. Lorsqu'il est en service, ses dépenses sont attribuées aux traverses qu'il dessert.

Antérieurement imputés à un poste de revenus reportés, les revenus de placements sont désormais comptabilisés directement aux résultats et ne sont pas répartis entre les traverses, car il est difficile d'estimer pour quelles infrastructures les sommes seront utilisées dans les exercices futurs.

Traverses et dessertes maritimes exploitées en partenariat

Au début de l'exercice financier 2012-2013, la STQ a pris en charge l'exploitation du service de transport des passagers à la traverse de la rivière Saint-Augustin. Les diverses dépenses de cette traverse (entretien des quais, etc.), qui sont maintenant présentées à la section des traverses exploitées par la STQ, se trouvaient auparavant dans la section des traverses et des dessertes maritimes exploitées en partenariat, d'où l'écart positif de près de 1,2 million de dollars observé pour les autres dépenses nettes des revenus.

Résultats par traverse avant les participations gouvernementales

	2012-2013	2011-2012	VARIATION
Traverses exploitées par la STQ			
Québec-Lévis	9 106 514\$	8 163 899\$	942 615\$
Matane-Baie-Comeau-Godbout	14 718 486	10 438 514	4 279 972
L'Isle-aux-Coudres-Saint-Joseph-de-la-Rive	8 560 120	9 887 975	(1 327 855)
Sorel-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola	5 095 284	6 713 316	(618 032)
Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine	14 525 866	13 226 132	1 299 734
Rivière Saint-Augustin	1 915 880	-	1 915 880
Frais non imputables	763 686	871 771	(108 085)
Revenus de placements non distribués	(965 242)	(1 777 724)	812 482
	53 720 594\$	46 523 883\$	7 196 711\$
Traverses et dessertes maritimes exploitées en partenariat			
Contrats d'exploitation			
Transport aérien	1 110 675	1 160 096	(49 421)
Traverses et dessertes maritimes	26 633 737	25 687 707	946 030
	27 744 412	26 847 803	896 609
Autres dépenses nettes des revenus	8 501 917	9 701 865	(1 199 948)
	36 246 329\$	36 549 668\$	(303 339)\$
	89 966 923\$	83 073 551\$	6 893 372\$

Les tarifs de la STQ sont révisés annuellement en fonction de diverses variables telles que les facteurs sociaux, la concurrence, l'uniformisation de la tarification et le taux d'indexation applicable. Ce dernier, publié chaque année par le ministère des Finances, correspond à l'indice des prix à la consommation du Québec, excluant l'alcool et le tabac. Pour l'année 2011, le taux minimum a été établi à 1,27 %. Les nouveaux tarifs de la STQ sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2011.

Parmi les cinq traverses exploitées par la STQ, trois sont soumises à une tarification, soit Québec-Lévis, Matane-Baie-Comeau-Godbout et Sorel-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola. Quant à L'Isle-aux-Coudres-Saint-Joseph-de-la-Rive et Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, ces traverses sont gratuites en vertu du décret sur la gratuité n° 853-89 du 31 mai 1989.

En 2011-2012, les traverses tarifées et exploitées par la STQ ont enregistré une augmentation moyenne de leurs tarifs de 5,49 %, incluant le mécanisme de rattrapage sur certains tarifs²⁶.

RÉSULTATS SUR LES NIVEAUX D'AUTOFINANCEMENT EN 2011-2012			
	REVENUS DE TARIFICATION	COÛTS DES SERVICES ²⁷	TAUX D'AUTOFINANCEMENT
Québec	4 822 264 \$	8 929 089 \$	54,0 %
Matane	8 669 352	13 813 738	62,3 %
Sorel-Tracy	5 718 316	7 953 713	71,9 %
Tadoussac	s. o.	9 603 779	0,0 %
L'Isle-aux-Coudres	s. o.	6 077 797	0,0 %
TOTAL	19 149 932 \$	46 389 116 \$	41,3 %

Cette méthode de calcul du taux d'autofinancement est intégrée au plan d'affaires quinquennal préparé par la STQ, conformément à la décision du Conseil des ministres du 20 avril 2011. Ce plan d'affaires fixe différentes cibles d'autofinancement à atteindre au terme de l'exercice 2016-2017. Celle relative aux coûts des services²⁷ en lien avec les revenus de tarification est proposée à 45 %, en tenant compte de la modernisation des services de traversiers de la Société.

²⁶ Pour certains organismes publics du gouvernement du Québec, la tarification de plusieurs services était demeurée inchangée depuis plusieurs années, alors que les coûts de prestation de ces mêmes services avaient augmenté, comme ce fut le cas pour la STQ entre 2002 et 2005. Dans de tels cas, un mécanisme de rattrapage a été prévu, permettant s'échelonner sur une période de deux à cinq ans.

²⁷ Le coût des services, utilisé pour calculer la cible d'autofinancement, est composé des dépenses de transport (carburant et main-d'œuvre, notamment) et des dépenses des navires (entretien et réparation, notamment).

RÉSULTATS PAR TRAVERSE AVANT LES PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES

	2011-2012	2010-2011	Variation
Traverses exploitées par la STQ			
Québec-Lévis	8 192 117 \$	7 516 494 \$	675 623 \$
Matane-Baie-Comeau-Godbout	10 453 093	10 093 878	359 215
L'Isle-aux-Coudres-Saint-Joseph-de-la-Rive	9 906 407	10 742 809	(836 402)
Sorel-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola	5 704 569	4 654 999	1 049 570
Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine	13 255 288	12 868 496	386 792
Frais non imputables	790 133	915 016	(124 883)
	<u>48 301 607</u>	<u>46 791 692</u>	<u>1 509 915</u>
Traverses et dessertes exploitées en partenariat			
Contrats d'exploitation			
Transport aérien	1 160 096	1 022 172	137 924
Traverses et dessertes maritimes	25 687 707	21 961 419	3 726 288
	<u>26 847 803</u>	<u>22 983 591</u>	<u>3 864 212</u>
Autres dépenses nettes des revenus	9 701 865	6 481 989	3 219 876
	<u>36 549 668</u>	<u>29 465 580</u>	<u>7 084 088</u>
	<u>84 851 275 \$</u>	<u>76 257 272 \$</u>	<u>8 594 003 \$</u>

D'une année à l'autre, l'envergure des travaux exécutés (cales sèches, réparation des quais, dragage, etc.) explique les principales variations pour les traverses exploitées par la STQ.

Quant aux frais non imputables, ils représentent les dépenses du *N.M. Félix-Antoine-Savard* pour les 108 jours où le navire ne fut pas en service. Lorsqu'il est en service, ses dépenses sont attribuées aux traverses qu'il dessert.

La hausse de 3,2 M\$ des autres dépenses nettes des revenus relatives aux traverses et dessertes exploitées en partenariat s'explique principalement par les travaux majeurs réalisés au quai de Saint-Siméon et la cale sèche du navire de l'île d'Entrée.

RÉSULTATS PAR TRAVERSE AVANT PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES

	2010-2011	2009-2010	Variation
Traverses exploitées par la STQ			
Québec-Lévis	7 516 494 \$	8 586 333 \$	(1 069 839) \$
Matane-Baie-Comeau-Godbout	10 093 878	13 543 044	(3 449 166)
L'Isle-aux-Coudres-Saint-Joseph-de-la-Rive	10 742 809	11 203 949	(461 140)
Sorel-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola	4 654 999	4 416 046	238 953
Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine	12 868 496	13 420 655	(552 159)
Frais non imputables	915 016	1 212 587	(297 571)
	<u>46 791 692 \$</u>	<u>52 382 614 \$</u>	<u>(5 590 922) \$</u>
Traverses et dessertes exploitées en partenariat			
Contrats d'exploitation			
Traverses aériennes	1 022 172 \$	773 943 \$	248 229 \$
Traverses et dessertes maritimes	21 961 419	2 244 988	19 716 431
	<u>22 983 591</u>	<u>3 018 931</u>	<u>19 964 660</u>
Revenus et autres dépenses			
	6 481 989	4 776 594	1 705 395
	<u>29 465 580</u>	<u>7 795 525</u>	<u>21 670 055</u>
	<u>76 257 272 \$</u>	<u>60 178 139 \$</u>	<u>16 079 133 \$</u>

Les travaux exécutés (cales sèches, réfection des quais, dragage, etc.) en cours d'année expliquent les principales variations pour les traverses exploitées par la STQ.

Les frais non imputables représentent les dépenses du *N.M. Félix-Antoine-Savard* pour les 109 jours où le navire n'était pas en service. Lorsqu'il est en service, ses dépenses sont attribuées aux traverses qu'il dessert.

Les importantes variations des résultats des traverses et dessertes exploitées en partenariat s'expliquent par la prise en charge entière de ces entités au cours de l'année 2010-2011.

Les revenus et autres dépenses relatives aux traverses et dessertes exploitées en partenariat comprennent principalement les frais d'entretien des navires et des installations terrestres appartenant à la STQ.